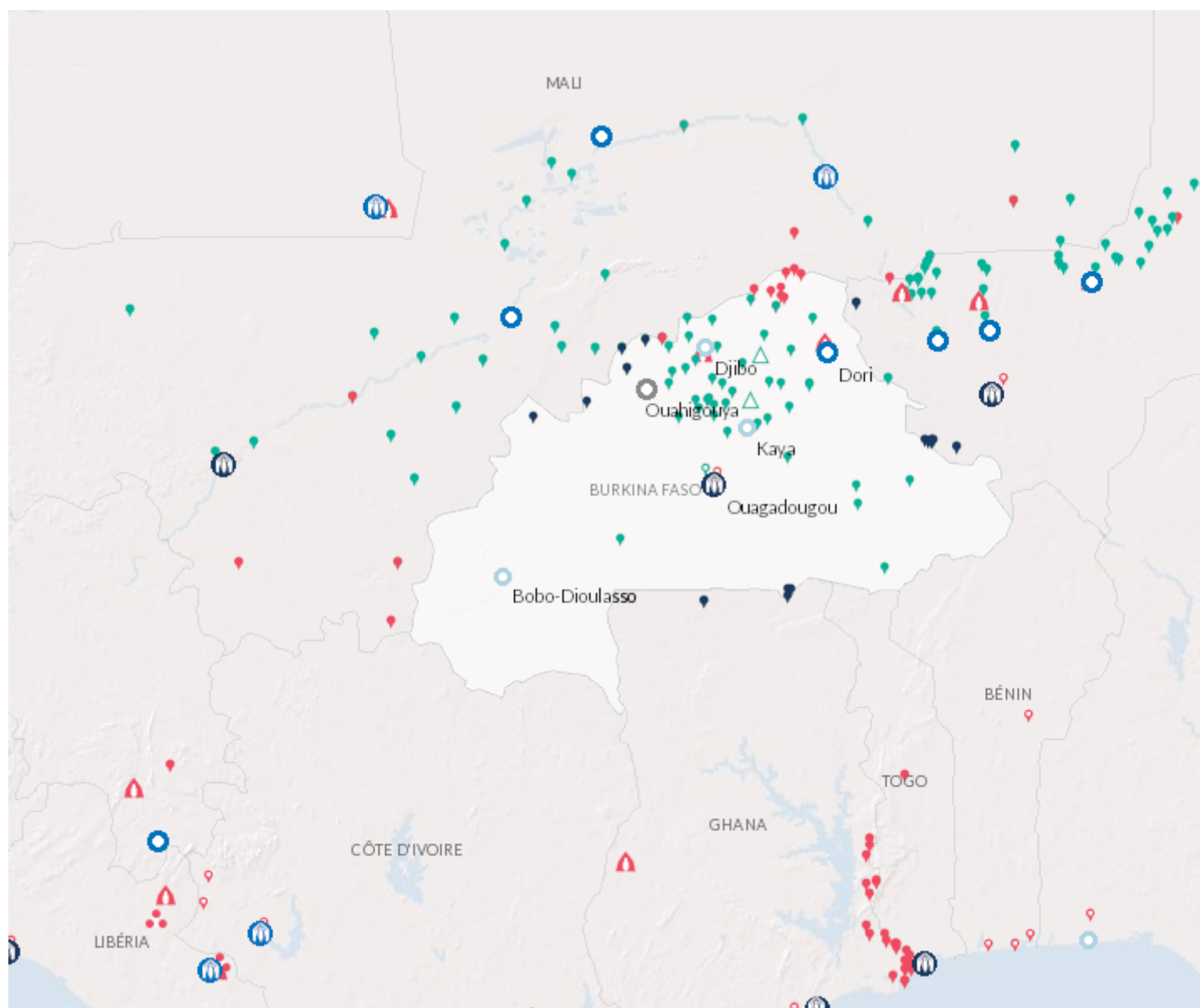


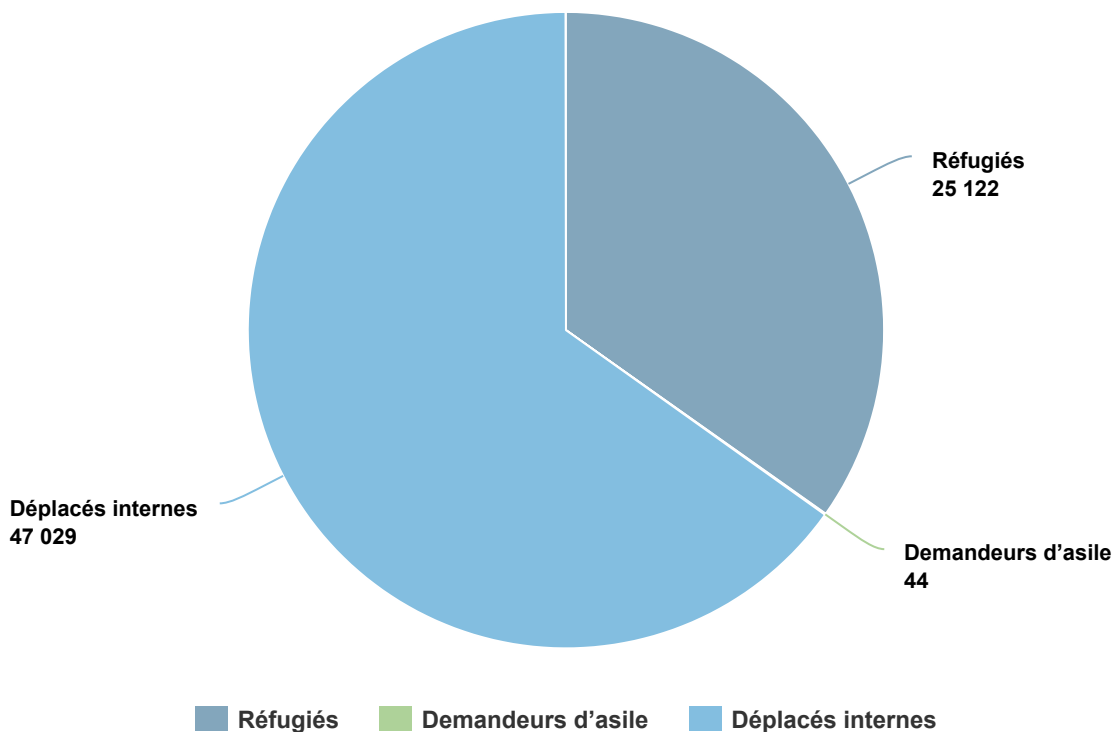
Opération: Burkina Faso



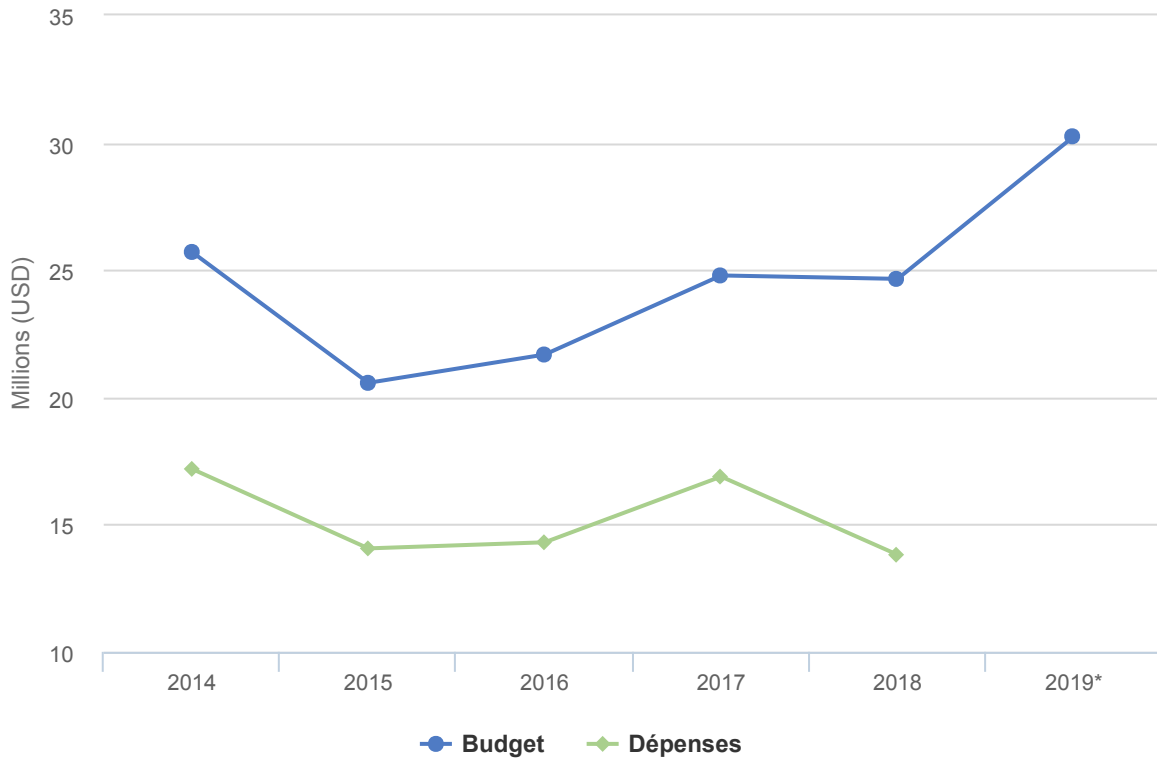
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 172% EN 2018

2018	72,195
2017	26,552
2016	32,676



Budgets et Dépenses - Burkina Faso



Contexte opérationnel

Les conditions de sécurité au Burkina Faso sont restées fragiles en raison de la persistance des menaces terroristes, de la criminalité organisée et de confrontations entre des groupes armés extrémistes et les forces de sécurité dans plusieurs régions comme dans celles de Mouhoun, du Nord, de l'Est et du Centre Nord, et de façon plus notable encore dans la région du Sahel. La violence et l'insécurité ont provoqué un déplacement interne à grande échelle. La zone touchée est devenue le théâtre d'opérations militaires avec le déploiement de la force G5 Sahel.

Par conséquent, en 2018, l'espace de protection a été considérablement affecté par la détérioration progressive des conditions de sécurité, associée à des violations des droits de l'homme, spécialement dans les zones qui abritent des personnes relevant de la compétence du HCR. La vulnérabilité des populations déplacées a été également mise à l'épreuve par une insécurité alimentaire croissante. Les personnes relevant de la compétence du HCR ont continué d'être exposées à des risques pour leur protection, comme les violences psychologiques et physiques, ainsi que le travail des enfants. Avec ses partenaires, le HCR a identifié des incidents de protection et des violations individuelles grâce à son programme de suivi de protection et a tenté de répondre aux besoins identifiés.

Tendances démographiques

Le nombre de réfugiés et demandeurs d'asile au Burkina Faso est passé de près de 24 160 au début de l'année à 25 120 à la fin de 2018, dont une majorité de réfugiés avec quelque 24 710, originaires du Mali.

Les réfugiés maliens (près de 98% de la population réfugiée totale) bénéficient du statut de réfugié *prima facie* depuis 2012. Les 24 710 réfugiés maliens vivent dans la région du Sahel, principalement dans les camps de Goudoubo (7 940 personnes) et Mentao (6 666 personnes), ainsi que dans les zones urbaines de Bobo-Dioulasso (402 personnes) et Ouagadougou (118 personnes). Il y a aussi des nombres plus modestes de réfugiés originaires du Burundi, de Côte d'Ivoire, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, du Tchad et du Togo, qui vivent essentiellement dans les zones urbaines.

En 2018, en plus des réfugiés, près de 80 000 personnes étaient considérées comme déplacées internes au Burkina Faso, en raison d'une recrudescence de la violence et de l'insécurité.

Chiffres clés :

- 100% des personnes relevant de la compétence du HCR avaient accès aux soins de santé primaires
- 100% des personnes relevant de la compétence du HCR avaient accès aux services relatifs au VIH
- 100% des victimes de violences sexuelles et de genre ont reçu un soutien adapté.
- 100% des personnes relevant de la compétence du HCR ayant l'intention de rentrer chez elles ont été volontairement rapatriées.
- 83,5% des enfants de moins de cinq ans étaient enregistrés par les autorités, contre 76% en 2017
- 20,5 litres d'eau potable sont accessibles par personne et par jour

Principales réalisations :

- Après la détérioration des conditions de sécurité et les attaques répétées à Mentao, une nouvelle stratégie de sécurité a été adoptée. Parmi les mesures prises figurent : des patrouilles quotidiennes dans les camps ; la formation des équipes de police à la protection internationale, aux violences de genre et aux questions relatives au code de conduite ; ainsi qu'un renforcement de la logistique.
- L'accueil des réfugiés a été amélioré par la formation des forces de sécurité pour garantir le respect du non-refoulement ; aucun cas de refoulement n'a été signalé pendant l'année.

- La coexistence pacifique a été consolidée grâce au renforcement des comités communautaires, à l'amélioration des systèmes de mécanismes de plainte et à la création d'un marché hebdomadaire qui facilite les échanges entre les réfugiés et la population hôte.
- L'introduction du système de gestion de l'identité biométrique en place depuis 2017 a permis au HCR de mieux gérer les données démographiques et de réduire le risque de fraude.
- 235 personnes ont exprimé leur volonté de rentrer dans leur pays d'origine et elles ont été aidées à y parvenir ; 17 cas de naturalisation ont été identifiés ; et le bureau régional de Dakar a présenté 21 dossiers (60 personnes) aux pays de réinstallation.

Besoins non satisfaits

En raison des limitations du financement, les besoins suivants n'ont pu être satisfaits :

- La remise en état des camps et reboisement dans les sites d'installation où les ressources environnementales et les activités pastorales connaissent des pressions considérables ;
 - La distribution de suppléments alimentaires aux enfants de moins de cinq ans ;
 - La construction d'abris semi-permanents similaires à ceux de la population hôte. Pendant la phase pilote en 2018, 70 abris ont été construits dans les camps, néanmoins 4 698 doivent encore être édifiés pour combler les manques ;
 - 1 094 latrines individuelles sont partagées par 2 921 ménages, ce qui ne respecte donc pas la norme d'une latrine par ménage.
 - Le nombre de bourses d'études dans l'enseignement secondaire est resté insuffisant ainsi que le nombre d'enseignants dans les écoles hors des camps ; la distribution de repas scolaires est demeurée inadéquate, ainsi que celle des kits sanitaires et hygiéniques].
-